



Guinée

Rapport Annuel

2021 - 2022



SOS VILLAGES
D'ENFANTS



**SOS VILLAGES
D'ENFANTS**



1 Garantir la qualité et la pertinence de nos programmes dans le contexte local

2 Accroître et diversifier les revenus

3 Donner à chacun les moyens d'incarner nos valeurs et de tenir nos engagements en matière de sauvegarde

4 Créer des partenariats pour accroître notre impact

5 Réaliser une transition numérique



Notre vision

Chaque enfant a sa place dans une famille et grandit dans un climat d'affection, de respect et de sécurité.



Notre mission

Nous donnons une famille aux enfants en difficulté, nous les aidons à bâtir leur propre avenir et nous participons au développement des communautés locales.



Nos valeurs

Courage

Engagement

Confiance

Responsabilité

**Objectifs de
développement
durable**



**Objectifs stratégiques
2030**

Bien plus d'enfants réussissent dans la vie.

Nous menons le plus grand mouvement de prise en charge de l'enfance au monde.

Initiatives stratégiques

Innover dans la prise en charge de remplacement

Renforcer les familles

Renforcer l'autonomie des jeunes

Plaider en faveur des enfants

Créer un mouvement

Simplifier SOS

Investir dans la croissance des financements

**Les cinq priorités
pour 2021 – 2024**

Garantir la qualité et la pertinence de nos programmes dans le contexte local

Accroître et diversifier les revenus

Donner à chacun les moyens d'incarner nos valeurs et de tenir nos engagements en matière de sauvegarde

Créer des partenariats pour accroître notre impact

Réaliser une transition numérique

NOTRE CONVICTION

Tisser des liens profonds avec un Enfant a le pouvoir de changer le monde.

NOTRE SINGULARITE

Nous allons au-delà des besoins essentiels, en nous appuyant sur la confiance et la chaleur propres aux relations humaines fortes.

NOTRE ASPIRATION

Pour chaque Enfant, briser la spirale de la négligence, de la maltraitance et de l'abandon.

NOTRE GROUPE CIBLE

Les Enfants et les jeunes privés de prise en charge parentale, ou risquant d'en être privés.

NOTRE RAISON D'ETRE

Veiller à ce que chaque Enfant et chaque jeune grandisse avec les liens dont il a besoin pour révéler sa force intérieure.

NOTRE APPROCHE

Accompagner les Enfants, les jeunes et les familles et leur donner les moyens de révéler tout leur potentiel.

Développer en permanence un éventail de services et programmes de qualité, adaptés aux besoins individuels et au contexte local.

Plaider pour le droit de chaque Enfant à grandir dans un environnement encourageant et bienveillant, et établir des partenariats pour défendre ce droit.

NOTRE PERSONNALITE

Chaleureuse

Empathique

Stimulante

Déterminée

Visionnaire

Courageuse



**SOS VILLAGES
D'ENFANTS**

TABLE DES MATIERES

MESSAGE DU DIRECTEUR NATIONAL.....	5
INTRODUCTION.....	7
1. NOUVELLES ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	9
2. MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES.....	11
2.1 PRISE EN CHARGE ET DEVELOPPEMENT DES ENFANTS/JEUNES.....	13
2.2 APPUI AU FOCTIONNEMENT DES STRUCTURES DU SYSTÈME NATIONAL DE PROTECTION DE L'ENFANT.....	15
2.3 SAUVEGARDE DE L'ENFANT.....	17
2.4 REDUCTION DE LA PAUVRÉTÉ.....	17
2.5 AUTONOMISATION DES FEMMES ET INCLUSION FINANCIÈRE.....	19
2.6 LES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES D'EPARGNE ET DE CRÉDIT (AVE&C).....	21
2.7 LES GROUPEMENTS D'INTÉRÊTS ECONOMIQUES.....	22
2.8 EMPLOYABILITÉ DES JEUNES.....	23
2.9 ACCÈS À UNE ÉDUCATION FORMELLE DE QUALITÉ.....	25
3. PLAIDOYER ET PARTENARIAT.....	27
3.1 PLAIDOYER.....	27
3.1.1 LA PARTICIPATION AUX RESEAUX.....	27
3.1.2 LA CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION ET À LA VULGARISATION DES LIGNES DIRECTRICES DES FAMILLES D'ACCUEIL.....	27
3.1.3 LA PARTICIPATION DES ENFANTS ET JEUNES AUX ACTIONS DE PLAIDOYER.....	28
3.1.4 JOURNÉES PORTES OUVERTES POUR LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT.....	29
3.2 PARTENARIATS.....	30
3.3 PARRAINAGE.....	32
4. QUELQUES CHANGEMENTS OBTENUS.....	33
5. RESSOURCES HUMAINES.....	35
6. REVUE FINANCIERE.....	37
6.1 REVENUE DE L'ORGANISATION.....	38
6.2 DEPENSE PAR TYPE DE PROGRAMME.....	38
7. RAPPEL HISTORIQUE.....	39
REMERCIEMENTS.....	41



MESSAGE DU DIRECTEUR NATIONAL

Mesdames et Messieurs,

Chers Partenaires

C'est tout un honneur et un plaisir pour moi de vous présenter le rapport annuel de mise en œuvre des activités des deux (2) dernières années (2021 – 2022) de SOS Villages d'Enfants en Guinée. Ces années ont été ceux de nombreux défis et opportunités. Mais, grâce aux efforts consentis de l'ensemble du personnel, à notre engagement, de détermination et du travail acharné, des résultats remarquables ont été obtenus.

Ce rapport est ainsi conçu pour vous donner un aperçu des réalisations clés des deux dernières années (2021-2022), mais aussi les défis surmontés. Il aborde également les opportunités et les leçons apprises de nos interventions.

Vous y trouverez des informations sur notre nouvelle stratégie pays (2023-2027), les objectifs et notre plan d'action pour les cinq (5) années à venir. Ce rapport présente un aperçu de nos performances financières, de nos réalisations opérationnelles et de nos initiatives en matière de la promotion et la protection des droits de l'Enfant.

Nous avons travaillé dur pour atteindre nos objectifs et nous sommes fiers des résultats que nous avons obtenus. Nous tenons à remercier nos collaborateurs, nos donateurs, nos bénéficiaires, nos partenaires pour leur soutien et leur confiance. Nous sommes impatients de continuer à travailler ensemble pour réaliser de nouveaux rêves et atteindre de nouveaux sommets dans les années à venir.

Nous avons également profité de cette année pour nous concentrer sur les valeurs de notre organisation et pour nous assurer que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre nos objectifs à long terme.

Je suis convaincu que ce rapport annuel vous donnera une vue plus claire de SOS Villages d'Enfants en Guinée et de nos réalisations durant les deux années écoulées. Nous sommes impatients de poursuivre cette dynamique pour davantage de lignes les jours, mois et années à venir.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Richard WATCHINOU

Directeur National SOS Villages d'Enfants en Guinée

INTRODUCTION

SOS Villages d'Enfants est une organisation non gouvernementale à but non lucratif œuvrant dans la protection et la promotion des droits de l'Enfant à travers le monde depuis 1949. Elle intervient dans plus de 130 pays et territoires dans le monde, en vue d'apporter un soutien/prise en charge aux Enfants et jeunes ayant perdu la prise en charge parentale et ceux qui risquent de la perdre. SOS Villages d'Enfants est présente en Guinée depuis 1985 et couvre les quatre régions naturelles, avec des sites localisés à Conakry, Labé, Kankan et Nzérékoré.

A ce titre, l'organisation œuvre dans le domaine de la protection des Enfants en fournissant des services de protection de remplacement aux Enfants et jeunes sans prise en charge parentale adéquate, mais aussi, dans le renforcement de la famille et des communautés pour prévenir les risques de séparation familiale.

Outre ces domaines, SOS Villages d'Enfants participe activement aux différents réseaux de protection de l'Enfant existant dans le pays afin de conduire des actions de plaidoyer en faveur des Enfants et jeunes de son groupe cible. Toutes ses interventions s'arriment sur les textes juridiques internationaux relatifs aux droits de l'Enfant (convention des nations relatives aux droits de l'Enfant, les lignes directrices des Nations Unies relatives à la protection de remplacement, la charte africaine des droits et bien-être de l'Enfant, etc.) ainsi que les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Elles sont également alignées sur les textes juridiques nationaux et les politiques nationales en matière de protection et de promotion des droits de l'Enfant en République de Guinée.

Dans la mise en œuvre de ses programmes, SOS villages d'Enfants collabore étroitement avec les partenaires et l'État pour défendre une mission commune : *faire en sorte que chaque Enfant grandisse dans un foyer chaleureux, dans le respect et la sécurité en favorisant son développement à long terme.*

Aucun Enfant ne devrait grandir seule



Spécifiquement, l'organisation œuvre à garantir la protection des Enfants et jeunes du groupe cible, leur bien-être et développement holistique. Elle défend également leurs droits afin qu'ils deviennent des citoyens indépendants, responsables et actifs au sein de leurs communautés.

Par ailleurs, SOS villages d'Enfants se mobilise pour la dynamisation du système national de protection de l'Enfant pour que les gouvernants assument leurs obligations en matière de respect des droits de l'Enfant.

Ce rapport fait ainsi le point de la mise en œuvre des différents programmes de SOS Villages d'Enfants en Guinée au cours des deux dernières années (2021-2022), tout en mettant un accent particulier sur les réalisations majeures ainsi que les résultats obtenus. Il s'articule autour des points ci-après :

- Les nouvelles orientations de l'organisation en Guinée sur la période 2023 – 2027;
- La mise en œuvre des programmes pendant la période de 2021-2022;
- Les avancées en terme de plaidoyer, de partenariats et de mobilisation des ressources.



1. NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE SOS VILLAGES D'ENFANTS EN GUINÉE POUR LA PÉRIODE DE 2023-2027

Dans le but de fournir une prise en charge et accompagnement de qualité aux Enfants et jeunes vulnérables et répondant au groupe cible de SOS Villages d'Enfants en Guinée, l'organisation a élaboré une stratégie nationale de développement (stratégie d'intervention pays) 2023-2027.

Cette stratégie décrit clairement les principaux changements attendus qui auront pour impact de permettre aux Enfants et jeunes sans prise en charge parentale adéquate à la réalisation de leur plein potentiel au sein des familles et communautés résilientes.



Les axes d'intervention de cette stratégie sont articulés autour de quatre domaines majeurs :

- Le développement et diversification des options de prise en charge ou des programmes (protection de remplacement et renforcement de la famille/ développement communautaire) en vue du développement holistique des Enfants et jeunes dans un environnement protecteur;

- Développement organisationnel et du personnel de SOS Villages d'Enfants en Guinée;
- Renforcement des systèmes de gestion de SOS Villages d'Enfants en Guinée;
- Amélioration de la capacité de mobilisation des ressources financières.

La mise en œuvre de ces différents domaines ou axes d'intervention vont concourir à l'atteinte des résultats (effets) ci-après :

- SOS Villages d'Enfants en Guinée dispose d'une gouvernance efficace qui soutient un personnel compétent, engagé, motivé et performant évoluant dans un bon environnement de travail;
- L'approche de la Gestion Axée sur les Résultats et des solutions technologiques innovantes sont mises en œuvre aussi bien dans les programmes que les services de soutien;
- Les Enfants et les jeunes du groupe cible bénéficient des options de prise en charge de remplacement diversifiées et adaptées à leurs besoins et réussissent leur transition vers l'intégration sociale et professionnelle;
- Des communautés résilientes appuyées par un système national de protection de l'Enfant dynamique et/ou fonctionnel soutiennent les familles vulnérables pour une prise en charge autonome des besoins essentiels des Enfants et jeunes;
- SOS Villages d'Enfants en Guinée mobilise 3% de son budget annuel 2027 pour soutenir les différents programmes.

Par ailleurs, il importe de noter que cette stratégie s'inscrit en droite ligne sur les politiques nationales de promotion et de protection des droits des Enfants/jeunes de la Guinée, mais aussi sur la convention des Nations Unies relative aux droits de l'Enfant, les lignes directrices des Nations Unies relatives à la protection de remplacement pour les Enfants ainsi que la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant. Elle est surtout en parfaite adéquation avec les politiques et stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et des objectifs de développement durable (ODD). De cette stratégie, SOS Villages d'Enfants en Guinée compte opérer un changement significatif en se focalisant davantage sur le volet prévention de la protection de l'Enfant, tout en élargissant ses zones d'intervention au niveau du pays.

2. MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES (2021-2022)

SOS Village d'Enfants en Guinée intervient dans le cadre de la protection et la promotion des droits de l'Enfant en Guinée. Pour cela, l'organisation mène trois grands programmes en Guinée à savoir : le programme de la protection de remplacement, le programme de renforcement de la famille (développement communautaire), le plaidoyer et partenariat. Ces programmes permettent à l'organisation de fournir une prise en charge et de protection de qualité aux Enfants et jeunes ayant besoin d'une prise en charge parentale adéquate. Ils contribuent aussi à l'accompagnement des familles et communautés vulnérables pour renforcer leur résilience afin qu'elles puissent satisfaire de façon autonome aux besoins essentiels de leurs Enfants et jeunes, tout en contribuant au renforcement du système national de protection de l'Enfant.

De plus, ces programmes ont contribué significativement à la lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité des familles vulnérables, mais aussi d'œuvré dans l'autonomisation économique des femmes et la réinsertion socio-professionnelle des jeunes.

Malgré le contexte socio-politique du pays caractérisé par une crise interne entre les acteurs socio-politiques suite au coup d'État militaire du 5 septembre 2021 entraînant la chute du régime en place, SOS Village d'Enfants a su adapter ses programmes et mettre en œuvre ses activités au courant des deux dernières années.

Toutes les différentes réalisations de SOS Villages d'Enfants en Guinée au courant des deux dernières années ont été le fruit d'un travail collaboratif et participatif ayant impliqué plusieurs parties prenantes clés (services techniques centraux et déconcentrés de l'Etat, les collectivités locales et les structures du système national de protection de l'Enfant en Guinée (SyPEG), les organisations communautaires de base ainsi que les organisations nationales et internationales oeuvrant dans la promotion de la protection des droits de l'Enfant en Guinée.

Veiller à ce que chaque Enfant et chaque jeune grandisse avec les liens dont il a besoin pour révéler sa force intérieure.



Cette collaboration avec les structures étatiques, les collectivités locales et les organisations nationales et internationales a permis de renforcer l'encrage local des programmes et son appropriation par les différentes parties prenantes. Elle s'est surtout matérialisée par le développement de partenariats formels avec les collectivités locales des sites d'intervention de l'organisation en République de Guinée. Tout cela a contribué significativement au positionnement stratégique de l'organisation.





2. 1 Prise en charge et développement des Enfants et jeunes

Lorsque cela va dans l'intérêt supérieur de l'Enfant et que les autorités compétentes ont donné leur accord, SOS Villages d'Enfants en Guinée fournit une protection de remplacement (prise en charge alternative) pour l'Enfant. Cette protection de remplacement cible les Enfants et jeunes ayant perdu la prise en charge parentale adéquate. Elle se repose sur la prise en charge de type familial des Enfants et la prise en charge des jeunes en mode vie-indépendant sous supervision.

Cette prise en charge alternative est assurée par les professionnels de prise en charge (mères SOS, assistantes familiales, travailleurs sociaux) et conduite selon la situation de vulnérabilité de chaque Enfant et sur la base de plan de développement individuel (plan de prise en charge).

Ainsi, durant l'année 2021, ce programme a soutenu 235 Enfants et jeunes dont 108 filles répartis dans trois villages SOS en Guinée (Conakry, Kankan et Nzérékoré) contre 269 Enfants et jeunes dont 113 filles en 2022. Ces Enfants et jeunes sont ceux qui vivent dans les installations et ceux en processus de réintégration dans leurs familles d'origines.

Il importe de noter qu'à travers ce programme, SOS Villages d'Enfants offre une prise en charge holistique et intégrale aux Enfants et jeunes. Cette prise en charge va de la petite enfance jusqu'à la jeunesse selon la situation de chaque Enfant et jeune.

En outre, ces Enfants et jeunes participants (bénéficiaires) aux programmes bénéficient d'un soutien psychosocial, nutritionnel, sanitaire et éducatif intégral qui contribue à favoriser le développement harmonieux de ces Enfants et jeunes dans un environnement sécurisé et respectueux conformément aux principes édités dans les lignes directrices des Nations Unies sur la protection de remplacement.

Par ailleurs, au courant des deux dernières années, SOS Villages d'Enfants a mis un accent sur la prévention de la séparation familiale, notamment entre les Enfants et leurs parents/ tuteurs dans les régions de Kankan, Conakry, Labé et Nzérékoré. C'est dans cette optique que le programme de renforcement de la famille (programme d'accompagnement des communautés pour la protection de l'Enfant) a soutenu 762 familles bénéficiaires directes composées de 2.783 Enfants (1.298 filles et 1.445 garçons) et 2.095 adultes (1.437 femmes et 658 hommes). Quant à 2022, ce programme a accompagné 900 familles vulnérables disposant 5253 membres dont 3926 Enfants et jeunes (2335 filles).

En somme, il est à noter que l'année 2022 a été marquée par le démarrage d'un nouvel accord-cadre signé entre SOS Villages d'Enfants Monde Luxembourg et SOS Villages d'Enfants en Guinée sur financement du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE) de Luxembourg. Enfin, les actions menées dans ce programme visent à protéger les Enfants tout en favorisant leur développement harmonieux au sein des familles résilientes et, assumant pleinement leur rôle parental, et intégrées dans les communautés fortes et autonomes, garantes de la protection des Enfants et la promotion de leurs droits.

Accompagner les Enfants, les jeunes et les familles et leur donner les moyens de révéler tout leur potentiel.



2.2 Appui au fonctionnement des structures du système national de protection de l'Enfant (SyPEG)

Dans le cadre de la protection et la promotion des droits de l'Enfant, la République de Guinée a renforcé le système de protection de l'Enfant en Guinée (SyPEG), couvrant l'ensemble du territoire national. Il a pour mandat d'assurer la coordination des activités des acteurs de protection de l'Enfant ainsi que le suivi de la situation des droits de l'Enfant, tout en offrant des services de prévention et de protection depuis le niveau du secteur/villages jusqu'au niveau national. Les constats montrent un dysfonctionnement de ces structures/démembrements à tous les niveaux. C'est dans ce contexte que SOS Villages d'Enfants a contribué significativement à la redynamisation de ces structures dans ces zones d'intervention, notamment à Conakry, Labé, Kankan et Nzérékoré.

39 CLEF

Ainsi, SOS Villages d'Enfants en Guinée, à travers son programme d'accompagnement des communautés pour la protection de l'Enfant et du système de protection de l'Enfant (PACOPE), a redynamisé 39 Comités Locaux Enfants et Familles (CLEF) composés de 722 membres dont 280 femmes, en 2021. Ces CLEF ont mené de séances de sensibilisations sur les droits de l'Enfant et des femmes, les conséquences du mariage d'Enfants, la scolarisation et le maintien des filles à l'école et la prise en charge des besoins essentiels des Enfants ainsi que la prévention contre la COVID-19... etc.

601 cas de VEDAN

Ces CLEF ont participé dans la gestion de 601 cas de VEDAN¹ qui ont touché 344 filles et 257 garçons durant l'année 2021.

485 cas gérés

Parmi ces cas, 485 cas ont été gérés par les structures communautaires de protection (CLEF) et le reste a été référé aux structures compétentes.

1 VEDAN : *Violences, d'Exploitation, de Discrimination, d'Abus et de Négligence*



S'inscrivant dans la même dynamique, SOS Villages d'Enfants a œuvré dans la redynamisation des démembrements du SYPEG au courant de l'année 2022 dont entre autres : un comité guinéen de suivi des droits de l'Enfant (CGSDE), quatre (4) coordinations régionales de protection de l'Enfant (CRPE), trois (3) coordinations préfectorales de protection de l'Enfant (CPPE), huit (8) comités locaux de protection de l'Enfant (CLPE) et quarante-cinq (45) Comités Locaux Enfants et Familles (CLEF).

Ainsi, la redynamisation de ces démembrements du SyPEG au niveau national, régional, préfectoral et communal ont été organisés en étroite collaboration avec la Direction Nationale de l'Enfance, d'autres partenaires notamment l'Unicef et SOS Villages d'Enfants Monde Luxembourg à Conakry, Labé, Kankan et Nzérékoré.

261
participants

Ces activités ont connu la participation de 261 personnes dont 192 hommes et 69 femmes venant des services techniques de l'Etat ainsi que les organisations non étatiques et des collectivités locales. Il convient de noter que ces structures ont bénéficié des sessions de renforcement des capacités sur la gouvernance interne, la protection des Enfants, les techniques de mobilisation des ressources et le plaidoyer.

2.3 Sauvegarde de l'Enfant (prévention et gestion des incidents de protection de l'Enfant)

Dans toutes ses interventions programmatiques, SOS Villages d'Enfants en Guinée applique et veille au respect strict de sa politique de sauvegarde de l'Enfant. Cette politique exige une TOLÉRANCE ZÉRO contre les incidents de protection/abus avérés à l'égard de l'ensemble de son personnel ainsi que ses prestataires de services et des partenaires.

A ce titre, SOS Villages d'Enfants en Guinée a mené au courant des années 2021 et 2022 plusieurs actions de prévention des incidents de sauvegarde de l'Enfant. Pour cela, les capacités du personnel d'encadrement et/ou de la prise en charge des Enfants ont été régulièrement renforcées. Il en est de même pour tous les autres collaborateurs de SOS Villages d'Enfants en Guinée, mais aussi l'ensemble des partenaires et prestataires. Au-delà de ces sessions de renforcement des capacités de son personnel, ses partenaires et prestataires sur la politique de sauvegarde de l'Enfant, SOS Villages d'Enfants en Guinée a réalisé, d'autres activités préventives dont entre autres :

- L'élaboration d'une version Enfant de la politique de sauvegarde de l'Enfant;
- L'évaluation annuelle des risques de sauvegarde de l'Enfant assorti d'un plan d'action mitigation;
- La réalisation d'un audit interne de sauvegarde de l'Enfant dans les programmes de Conakry et Nzérékoré;
- La mise en place de mécanisme de signalement et de gestion de cas incidents.

2.4 Réduction de la pauvreté

La République de Guinée reste un pays fragile en matière de protection sociale qui s'explique en grande partie par la paupérisation grandissante de sa population. En outre, la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté monétaire est estimée à 43,7%. Cette situation affecte sérieusement les femmes et les Enfants. A cet effet, 71,8% des Enfants sont touchés par la pauvreté multidimensionnelle.

Partant de ce contexte assez difficile pour les couches vulnérables (Enfants, femmes, jeunes), SOS Villages d'Enfants en Guinée a œuvré dans la lutte contre la vulnérabilité des familles et communautés afin qu'elles puissent satisfaire aux besoins essentiels de leurs Enfants. C'est dans cette dynamique que le programme de renforcement de la famille (programme d'accompagnement des communautés pour la protection de l'Enfant) a contribué à l'amélioration des revenus des familles vulnérables à travers la mise en place des groupements d'épargnes et de crédits, des activités génératrices de revenus, mais aussi le renforcement de leurs capacités sur la gestion de budget familial. Les activités de ce programme concourent à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et des politiques sectorielles de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité socio-économiques des familles et communautés.

Ce programme mis en œuvre dans les régions de Conakry, Labé, Kankan et Nzérékoré en partenariat avec SOS Villages d'Enfants Monde Luxembourg est financé par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes du Grand-Duché du Luxembourg. Au courant des années 2021 et 2022, ce programme a accompagné directement plusieurs familles vulnérables. En 2021, il a accompagné 762 familles bénéficiaires directes composées de 2.783 Enfants (1.298 filles et 1.445 garçons) et 2.095 adultes (1.437 femmes et 658 hommes). Au-delà de ces familles, 5.549 autres familles de façon indirecte comprenant ainsi 13.980 Enfants dont 7.248 filles ont aussi été accompagnées en 2021.

En ce qui concerne l'année 2022, 900 autres cohortes de familles vulnérables composées 5.253 personnes dont 3.926 Enfants et jeunes (1.591 garçons et 2.335 filles) ont été identifiées et accompagnées directement par ce programme dans les régions précitées ci-dessus. Il importe de mentionner que l'année 2022 a été marqué par le démarrage d'un nouvel accord de financement, couvrant une période de cinq (5) ans allant de 2022-2026.

En somme, toutes les activités menées dans ce programme s'inscrivent dans la dynamique de prévenir la séparation des Enfants d'avec leurs familles et à favoriser la qualité de la prise en charge des Enfants au sein de leurs familles d'origines.



2.5 Autonomisation des femmes et familles

Pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation de toutes les femmes et filles (ODD5) en République de Guinée, SOS Villages d'Enfants, à travers son programme de renforcement de la famille (PACOPE) a œuvré dans l'autonomisation des femmes vulnérables, mais aussi à leur inclusion financière au courant des années 2021 et 2022. A cet effet, les activités de ce programme sont centrées sur l'accompagnement des familles vulnérables à travers la mise en place des structures communautaires inclusives afin de satisfaire les besoins essentiels des Enfants et de promouvoir leurs droits dans des communautés résilientes. Ainsi, 745 familles vulnérables sur 762 familles bénéficiaires directes composées à plus de 73% des femmes ont été sorties autonomes de ce programme, soit un taux de 97,77%, en 2021. Ce qui veut dire que ces familles sont ainsi aptes à satisfaire les besoins essentiels de leurs Enfants de façon autonome.

A ce titre, des cérémonies de la reconnaissance de l'autonomie de ces familles ainsi que les autres structures soutenues par ce programme ont été organisées avec l'implication des autorités locales et administratives.



745

familles renforcées



73%

de femmes autonomisées



L'autonomisation et l'inclusion financières de ces familles ont été rendues possible à travers la mise en place et accompagnement des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVE&C) et d'autres Groupements d'Intérêts Economiques (GIE). Ces familles bénéficiaires sont encouragées à exercer des activités génératrices de revenus (AGR).

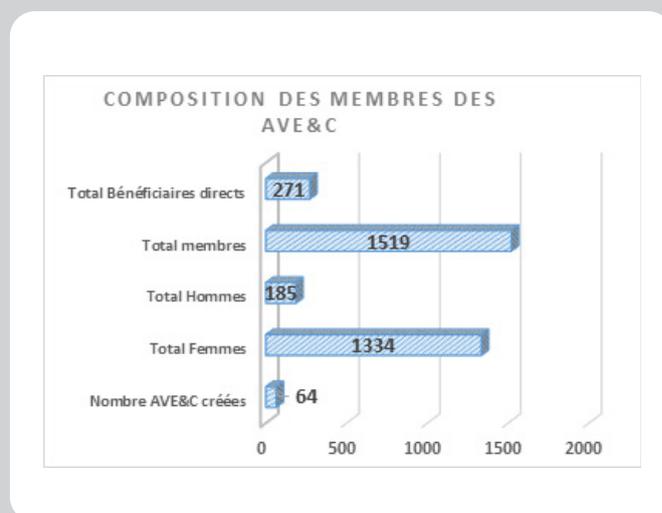


A ce titre, des cérémonies de la reconnaissance de l'autonomie de ces familles ainsi que les autres structures soutenues par ce programme ont été organisées avec l'implication des autorités locales et administratives.

2.6 Les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVE&C)

En 2021, le programme de renforcement de la famille (PACOPE) a encadré 189 AVE&C composées de 4.935 membres dont 4.315 femmes. Ces structures ont mobilisé au courant de 2021 un montant total de 7.789.465.000 GNF, soit 755.665,45 €. Il est à noter que 90,32% de ces associations villageoises d'épargne et de crédits (AVE&C) sont sorties autonomes en 2021. Quant à l'année 2022, soixante-quatre (64) nouvelles AVE&C ont été créés et accompagnées par le programme de renforcement de la famille

(PACOPE-SPE) dans les préfectures de Labé, Kankan, Nzérékoré et les communes de Ratoma et Matoto. Ces AVE&C composés de 1.519 membres (1.334 femmes et 185 hommes) dont 271 tutrices bénéficiaires directes du programme (30%) ont mobilisé 203.455.000 GNF soit 20.346 €. Le processus de mise en place des AVE&C enrôlant les bénéficiaires directes va se poursuivre courant l'année 2023. A travers ces AVE&C,



les membres ont mis en place des fonds de solidarité pour faire face aux problèmes sociaux (Baptême, maladie, contribution au dispositif communautaire de protection de l'Enfant...). Par ailleurs, ces structures communautaires d'épargnes contribuent à favoriser la cohésion sociale dans les communautés, mais aussi l'inclusion sociale des familles vulnérables. Les AVE&C ont également permis aux femmes les plus vulnérables de participer activement à la vie de leurs communautés.

Les Associations Villageoises d'Épargne & de Crédit (AVE&C) :

Les AVE&C sont des groupes composés des membres de la communauté se réunissant régulièrement pour une meilleure gestion de leur argent. Principalement composées de femmes (plus de 90%), les AVE&C sont un moyen efficace et durable pour développer la résilience des familles et leur offrir une meilleure inclusion au sein de la communauté. En Guinée, on compte 69 AVE&C au sein des communautés soutenues dans le cadre des PACOPE-SPE.



2.7 Les Groupements d'Intérêts Economiques

Dans le but de contribuer à l'autonomisation des familles vulnérables, SOS Villages d'Enfants en Guinée a soutenu ces familles dans la mise en place des Groupements d'Intérêts Economiques (GIE). En 2021, 13 GIE composés de 288 membres dont 257 femmes ont été accompagnés dans des localités de Conakry, Labé et Nzérékoré. Ces GIE ont pu mobiliser un montant de 27.643.000 GNF durant l'année. S'agissant des Activités Génératrices de Revenues (AGR) individuelles, 735 familles bénéficiaires directes exerçaient au moins une AGR, soit 96,46% des familles encadrées par le programme.

Quant à 2022, 826 tutrices disposant des AGR plus ou moins rentables ont été accompagnées à travers un dispositif de suivi et conseils. De plus, 452 familles ont été formées en gestion comptables et financières d'activités génératrices de revenus au courant de l'année.

2.8 Employabilité des jeunes

L'objectif ultime de SOS Villages d'Enfants en Guinée est de fournir une prise en charge holistique de qualité aux Enfants et jeunes participants à ses programmes afin qu'ils deviennent des jeunes autonomes et responsables au sein de leurs communautés. Afin d'atteindre cet objectif, SOS Villages d'Enfants en Guinée se concentre davantage sur le renforcement des capacités et l'accompagnement des jeunes participants/bénéficiaires pour faciliter leur développement et leur employabilité selon leurs choix professionnels et niveau d'étude. Les activités menées dans ce cadre visent à accompagner les jeunes dans le processus d'autonomisation.

Ainsi, en 2021, le Programme d'Accompagnement des Communautés pour la Protection de l'Enfant a encadré 241 jeunes dont 130 filles. Il a soutenu 58 jeunes (36 filles et 22 garçons) à travers l'appui conseil et la dotation en kits de démarrage. Quant à 2022, le PACOPE-SPE a encadré 197 jeunes dont 23 filles. De plus, ce programme a accompagné 21 jeunes dont 2 filles via l'appui conseil et la dotation en kits de démarrage. Il est à noter aussi que le PACOPE-SPE a favorisé la réinsertion socio-professionnelle (couture, coiffure, mécanique, menuiserie, soudure) de 23 jeunes qui non ni métier ni travail.



Au niveau du programme de la protection de remplacement, 93 jeunes dont 43 filles en 2021 ont été accompagnés. De plus, 53 jeunes dont 27 filles en processus de réintégration dans leurs familles d'origines ont été suivis. En ce qui concerne l'année 2022, 15 jeunes dont 3 filles ont été accompagnés dans le processus de transition de l'autonomie. De plus, 68 jeunes en processus de réintégration au sein de leurs familles d'origines et/ou élargies ont été aussi accompagnés. Cette baisse du nombre des participants s'explique par la sortie définitive de 36 jeunes dont 19 filles suite à une évaluation de la situation de leur prise en charge.

Par ailleurs, quelques activités de renforcement des capacités ont été réalisées par le programme pour faciliter l'employabilité des jeunes sur les thématiques suivantes :

- 19 jeunes dont 11 filles du village d'Enfants SOS de Conakry ont été formés sur les thématiques en lien avec le leadership, la communication en public, l'entrepreneuriat et les techniques de recherche d'emploi;
- Formation de 11 jeunes dont 4 filles sur les techniques de recherche d'emploi du programme de Kankan;
- Participation de 13 jeunes (4 filles et 9 garçons) de Kankan à la formation en technique de montage de projets;
- Formation de 23 jeunes dont 10 filles du village d'Enfants SOS de Kankan en Informatique;
- 21 jeunes dont 9 filles de Nzérékoré ont suivi la formation en entrepreneuriat et une fille en Informatique.

Au-delà du renforcement des capacités des jeunes, il est important de noter qu'ils bénéficient des séances de sensibilisation, de suivi et conseils des équipes d'encadrement afin de faciliter leur réinsertion sociale et professionnelle. Des échanges sont effectués sur des thématiques telles que le comportement protecteur, implication/participation active à la vie de la communauté et les compétences de vie courante.

2.9 Accès à une éducation formelle de qualité

SOS Villages d'Enfants en Guinée a accompagné l'État guinéen dans la réalisation de son Programme Décennal de l'Éducation en Guinée 2020-2029 en vue d'atteindre l'ODD4 intitulé "Accès à l'Éducation de Qualité" d'ici 2030. En effet, à travers la signature d'un protocole d'accord avec le Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation, SOS Villages d'Enfants a transféré dans le portefeuille de l'État guinéen une cinquantaine de salles de classe.

Ces infrastructures ont été rendus accessibles aux Enfants de Conakry, Kankan et Nzérékoré.

Pour SOS Villages d'Enfants, la garantie des droits des filles est un élément essentiel de notre travail. Nous pensons que les filles doivent être protégées de la violence basée sur le genre et avoir un accès garanti à l'éducation et aux services de santé. Nous nous engageons à œuvrer pour créer et maintenir un environnement familial, chaleureux et protecteur pour chaque Enfant, et spécifiquement des Enfants sans soins parentaux. Afin qu'elles puissent profiter de leur enfance et contribuer au développement de leurs communautés.



J'exprime toute la reconnaissance du gouvernement à l'endroit de SOS villages d'Enfants en Guinée. Ces salles de classe sont cédées à un moment où mon département est dans l'impérieuse nécessité de construire ou rénover des écoles pour faire face à la pléthore des effectifs. Je promets que le gouvernement à travers mon département mettra tout en œuvre pour doter les écoles reçues d'enseignants qualifiés.

Le Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation va s'investir pour que l'environnement de ces écoles soit adapté aux meilleures conditions d'apprentissage.

Guillaume Hawing

Ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation



3. PLAIDOYER ET PARTENARIATS

3.1 Plaidoyer

3.1.1 La participation aux réseaux

Le plaidoyer étant la troisième solution de prise en charge définie dans la politique d'une promesse de prise en charge par SOS (CARE PROMISE), l'AN s'est ainsi focalisée dans la dynamique de réalisation des actions de plaidoyer au sein des différents réseaux de promotion et de protection des droits de l'Enfant. A cet effet, SOS Villages d'Enfants en Guinée est présente dans plusieurs réseaux de promotion et de protection des droits de l'Enfant. C'est à ce titre, que l'association nationale a assuré de 2020 – 2021 la présidence de la Coordination des Acteurs Non Etatiques pour la Protection de l'Enfant (CANPE). A cet effet, il est important de noter que l'organisation est active dans les activités organisées par ces réseaux de promotion et de protection des droits de l'Enfant dans le pays.

3.1.2 La contribution à l'élaboration et à la vulgarisation des lignes directrices des familles d'accueil

En Guinée, l'organisation contribue à la promotion et la protection des droits de l'Enfant, en accompagnant l'État dans la mise en œuvre de ses politiques et stratégies. C'est dans cette dynamique que SOS Villages d'Enfants a initié l'accompagnement de la Direction Nationale de l'Enfance (DNE) dans la vulgarisation des lignes directrices des familles d'accueil, nouvellement élaborées et validées par le Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables (MPFE-PV). Cet atelier s'est tenu à Kindia du 26 au 28 décembre 2022 et a regroupé les chargés des questions de l'enfance des zones d'intervention de SOS Villages d'Enfants en Guinée et les Inspecteurs régionaux des huit (8) régions administratives du pays ainsi que les cadres de la Direction Nationale de l'Enfance.

Plaider pour le droit de chaque Enfant à grandir dans un environnement encourageant et bienveillant, et établir des partenariats pour défendre ce droit.



L'objectif principal de cet atelier était de contribuer à l'amélioration de la qualité des services en mettant à disposition des Enfants plusieurs options de prise en charge alternative. Spécifiquement, il visait entre autres à renforcer les capacités des acteurs des services déconcentrés de l'Etat (Inspecteurs régionaux de la promotion féminine de l'Enfance et de la Promotion Féminine et des Personnes Vulnérables et les Chargés des Questions de l'Enfance (CQE)) sur les lignes directrices des familles d'accueil en République de Guinée et les imprégner de la mission, des valeurs et de la stratégie nationale de développement 2023- 2027 de SOS Villages d'Enfants en Guinée.

3.1.3 La participation des Enfants et jeunes aux actions de plaidoyer

SOS Villages d'Enfants en Guinée a participé aux différentes activités de plaidoyer initiées au niveau national. Il s'agit de l'organisation du deuxième forum de l'Enfant et la participation à la rencontre sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations sur la Convention des Droits de l'Enfant (CDE) et EPU. L'Association Nationale (AN) a aussi contribué au fonctionnement de la CANEPE en contribuant au paiement du salaire du secrétariat général. Au regard de l'influence de l'AN au niveau national, le Village d'Enfants SOS de Conakry a abrité la cérémonie de lancement du mois de l'Enfant de 2021 qui a été présidée par la ministre en charge de l'enfance, mais aussi, la participation de tous les acteurs de protection de l'Enfant œuvrant en Guinée.

En 2022, SOS Villages d'Enfants en Guinée, a pris part aux activités de lancement du mois de l'Enfant à Kankan en Haute Guinée. Sous la présidence du Premier Ministre, cette cérémonie a connu une forte mobilisation des membres du gouvernement, autorités locales et administratives, des partenaires techniques et financiers, des Enfants, y compris ceux du Village d'Enfants SOS de Kankan. A cette occasion, SOS Villages d'Enfants en Guinée a été honoré par la visite du Ministre de la défense Nationale accompagnée par Madame la Ministre de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables et des cadres de l'Inspection Régionale de la promotion féminine, de l'enfance et des Personnes Vulnérables de Kankan, qui a fait d'importants dons aux Enfants.

Le travail de SOS Villages d'Enfants en Guinée depuis 1985 a continué à produire ses fruits en 2022. L'attention que nous porte les autorités guinéennes et leurs mobilisations régulières en faveur des Enfants privés d'une prise en charge parentale adaptée en sont une parfaite illustration. SOS Villages d'Enfants en Guinée a été honorés de servir de cadre à la cérémonie de remise officielle d'un don de kits scolaires aux Enfants orphelins et atteints d'handicap de Guinée par son Excellence Monsieur le Président de la République de Guinée. Un instant solennel teinté d'émotions apprécié à sa juste valeur par le Directeur National de SOS Villages d'Enfants en Guinée et tous les Enfants vulnérables à travers la voix de leur porte-parole.

Par ailleurs, il sied de noter que les équipes de programme ont renforcé les capacités des membres des structures communautaires sur les techniques de plaidoyer. Ces sessions ont permis aux CLEF et clubs des Enfants de Kankan, Labé et Conakry de mener des actions de plaidoyer auprès de leurs communes urbaines et rurales respectives pour la prise en compte des questions des Enfants vulnérables dans leurs plans de développement locaux.

Ces activités ont abouti à l'introduction des lignes budgétaires pour la promotion et la protection des droits de l'Enfant dans les budgets communaux de Labé, de Ratoma et dans la commune rurale de Garambé. De même, les structures d'Enfants ont aussi réalisé des activités de plaidoyer portant sur les violences faites aux Enfants et les femmes.

3.1.4 Journées portes ouvertes pour la promotion et la protection des droits de l'Enfant

Dans le cadre de la célébration du mois de l'Enfant 2022, le Ministère de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables (MPFEPV) à travers la Direction Nationale de l'Enfance (DNE) avait entrepris une série d'actions pour mobiliser les partenaires intervenants dans la protection de l'enfance autour



des questions spécifiques concourant à l'amélioration des conditions de vie des Enfants. Il a initié l'organisation des journées portes ouvertes qui se sont déroulées du 27 au 30 juin 2022 à Conakry. Des stands mis à disposition des ONG et Institutions partenaires ont permis à chaque organisation participante d'exposer ses interventions, de parler de ses actions et de vendre son image.

Ces trois jours d'activités ont été mis à profit pour échanger sur les problématiques liées à la violation des droits de l'Enfant et de faire des propositions de solutions adaptées ont été recommandées pour être soumises aux instances dirigeantes.

3.2 Partenariats

Entre 2021 et 2022, SOS Villages d'Enfants a établi, en Guinée, plusieurs partenariats avec des structures étatiques, des organisations non Gouvernementales locales (y compris des fondations) ainsi que des institutions/organisations internationales, notamment les agences du système des Nations Unies. Ces partenariats, élargis aux communes d'intervention (Matoto, Kankan, Balandou, Labé, Hafia, Nzérékoré, Samoé et Yalenzou), ont pour objectif de formaliser les relations de collaboration entre SOS Villages d'Enfants en Guinée et les collectivités locales cibles d'une part, et de l'autre part, permettre à l'organisation de collaborer en consortium avec d'autres organisations ou institutions dont les domaines d'intervention, les objectifs et groupes cibles convergent avec ceux de SOS Villages d'Enfants et qui développent déjà de très bons rapports avec des potentiels bailleurs.

Parmi les partenariats les plus importants, il y a ceux établis avec le ministère Guinéen de la Promotion féminine, de l'Enfance et des personnes vulnérables et le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) de Luxembourg via SOS Villages d'Enfants Monde Luxembourg dans le cadre du financement et de la mise en œuvre du programme d'accompagnement des communautés pour la protection de l'Enfant-Système de Protection de l'Enfant (PACOPE – SPE).

En outre, SOS Villages d'Enfants en Guinée, ChildFund et UNICEF, une agence du système des Nations Unies, ont signé un Mémoire d'entente dans le cadre de la promotion et de la protection des droits de l'Enfant en Guinée. Ce partenariat a permis aux parties prenantes en Guinée d'unir leurs forces dans l'accompagnement des structures du système national de protection de l'Enfant, le renforcement des familles et communautés par le biais de l'autonomisation des femmes et jeunes pour la protection et la promotion des droits de l'Enfant, la promotion des Lignes Directrices des Nations Unies relatives à une Protection de Remplacement pour les Enfants auprès des acteurs étatiques et non étatiques.



La collaboration entre la Fondation Orange et SOS Villages d'Enfants en Guinée a été renforcée dans le cadre de la promotion des écoles digitales. Cela a permis à l'organisation de mobiliser des moyens matériels auprès de la Fondation Orange pour équiper les anciennes écoles SOS Villages d'Enfants (désormais cédées à l'Etat) de Conakry et de Kankan en équipements informatiques. En termes de perspectives, l'accord de principe de la Fondation Orange est obtenu pour accompagner SOS Villages d'Enfants dans la réhabilitation, l'extension et l'équipement de l'école primaire d'enseignement Général du district de Kakidi dans la sous-préfecture de Fadou-saba, préfecture de Kouroussa.

Les fonds mobilisés pour mettre en œuvre des projets et programmes durant la période indiquée proviennent en grande partie du parrainage d'Enfants qui se fait tant au niveau national qu'international et du financement institutionnel des projets.

Veiller à ce que chaque Enfant et chaque jeune grandisse avec les liens dont il a besoin pour révéler sa force intérieure.



3.3 Parrainage

Le parrainage est notre produit phare et apporte à la plupart de nos Villages d'Enfants SOS un soutien fort et une source de revenu fiable. Plus d'un tiers de notre revenu net mondial disponible pour le travail international est mobilisé grâce à des parrainages internationaux. De nos jours, SOS Villages d'Enfants en Guinée dispose environs 1900 parrains internationaux qui sponsorisent plus de 141 Enfants dans les programmes de Conakry, Kankan et de Nzérékoré.

Pour maintenir les communications entre parrains et leurs filleuls (es), une équipe de gestion des services des donateurs composée d'un coordinateur National parrainage et d'un Assistant travaillent en étroite collaboration avec les collègues des sites pour s'assurer du bon déroulement de toute les activités parrainages.

Cette bonne collaboration a permis à l'association nationale en 2021 d'obtenir 90% comme score de bonne performance pendant l'évaluation globale de qualité par rapport à 84% en 2020. En 2022, l'AN a mené une série d'activités afin de rehausser cette performance. Une formation en techniques de prise de vues et en montage vidéos fut organisé à l'attention du staff parrainage basé au bureau National de Conakry. L'objectif de cette formation était d'emmener l'équipe à produire les contenus numériques (vidéo et photos) de qualité afin de rapprocher de plus en plus les parrains de la réalité que vivent leurs filleuls (es). A cela s'ajoute des séances de renforcements des capacités à l'attention de l'équipe support des sites de Conakry, Kankan et Nzérékoré avec la participation des bénéficiaires, des mères SOS et de l'équipe managérial. L'ensemble de ces formations à d'une manière général apportée des changements positifs dans la qualité des services parrainage tant au numérique qu'aux lettres.

Il faut noter que 90% des nouveaux Enfants enregistré dans le programme de parrainage en Guinée entre 2021-2022 ont réussi à avoir des parrains internationaux. Ce qui explique largement le focus mit par l'organisation sur la qualité des services de parrainages.

En plus du parrainage international, nous développons aussi peu à peu une autre forme de mobilisation de fonds locaux à travers le parrainage local. D'ailleurs, depuis 2022, nous sommes dans la dynamique de nous aligner aux nouvelles approches en ce qui concerne ce type de parrainage. Il s'agit notamment de la transition du produit parrains locaux vers le produit de donateurs locaux ou amis SOS.

4. QUELQUES CHANGEMENTS OBTENUS

Fatoumata, tutrice très vulnérable devenue entrepreneure en quelques années, également engagée pour la protection de l'Enfant dans sa communauté.*

Suite au décès de son mari, Fatoumata* s'est installée à Nzérékoré avec ses 7 Enfants (4 filles et 3 garçons). A l'époque, les seuls revenus de la famille provenaient de son petit commerce de vente de mèches de cheveux et d'huile de palme sur le marché. Il était difficile de subvenir aux besoins quotidiens (alimentation, fournitures scolaires,...) et les Enfants ne pouvaient pas fréquenter l'école régulièrement. Face à cette situation, la famille fut admise au programme de renforcement des familles en 2014 (puis au PACOPE à partir de 2017).

Dans un premier temps, Fatoumata a pu bénéficier d'un soutien direct, lui permettant de subvenir aux besoins essentiels de ses Enfants (alimentation, santé, scolarité). En 2017, elle intègre une Association Villageoise d'Epargne & de Crédit (AVE&C) où elle exerce la fonction de trésorière. Elle a ainsi pu bénéficier de formations sur la méthodologie de l'épargne-crédit solidaire et sur la gestion du groupe. En quatre ans, et notamment grâce à son intégration au sein de l'AVE&C, Fatoumata a développé ses Activités Génératrices de Revenus (AGR), passant d'une seule en 2017 à quatre en 2021, qui lui assurent aujourd'hui à la fois une autonomie financière et procurent un emploi à dix personnes de la communauté. La combinaison de son rôle dans l'AVE&C et ses AGR crée un véritable cercle vertueux pour Fatoumata car la diversification de ses sources de revenus lui a permis de multiplier par huit (8) la valeur de ses crédits, ce qui l'amène à investir encore davantage dans ses AGR. Les nouvelles Activités Génératrices de Revenus de Fatoumata lui permettent d'améliorer considérablement le cadre de vie de ses Enfants : Deux boutiques, un stand de vente de boissons et une boutique de location de chaises.

Grâce à l'augmentation de ses revenus, Fatoumata a amélioré durablement les conditions de vie de sa famille et assuré les besoins essentiels et la protection de ses Enfants : enregistrement à l'état civil, vaccination, utilisation de moustiquaires imprégnées, suivi médical, hygiène, assainissement, discipline positive et protection et sensibilisation de l'Enfant contre les violences, abus, exploitations et négligences.

**prénom modifié pour des raisons de confidentialité*

Ses Enfants les plus jeunes sont scolarisés et les plus âgés ont pu être inscrits à l'université (un de ses Enfants est diplômé en sociologie et une autre est infirmière diplômée d'Etat). Elle s'est également vu confier la garde de deux Enfants en bas âge, issus de son village d'origine.

“

L'expérience positive de Fatoumata est un exemple des bénéfices durables que les PACOPE-SPE apportent aux familles et aux communautés. Grâce aux compétences qu'elle a démontrées dans la gestion de ses activités, suite à l'application des acquis de ses différentes formations en éducation financière et à son intégration au sein d'une AVE&C, Fatoumata a pu améliorer considérablement et durablement le cadre de vie de ses Enfants. Elle peut leur assurer un avenir tout en étant une entrepreneuse à succès, créant de l'emploi au sein de sa communauté.





5. RESSOURCES HUMAINES

Dans la dynamique de contribuer à la lutte contre le chômage en Guinée, SOS Villages d'Enfants en Guinée a priorisé l'emploi local, elle compte au 31 décembre 2022, 200 employés tous des guinéens à l'exception du Directeur National, soit un taux de d'emploi local de 99,95% dont 37% de femme.

En 2022, dans le but d'assurer un environnement sain et épanouissant, la Guinée a été choisie comme pays pilote pour l'implantation de la nouvelle politique de lutte contre le harcèlement, l'exploitation et les violences à caractères sexuels. L'objectif de cette politique de notre organisation est de garantir que les participants à nos programmes, les employés, partenaires, consultants et stagiaires, ne soient pas victimes de harcèlement, d'exploitation et de violences à caractère sexuel de par la faute de collaborateurs et partenaires. Ainsi pour permettre à l'organisation de recruter du personnel ayant moins de risques pour les Enfants et les collaborateurs, SOS Villages d'Enfants en Guinée a signé avec les services compétents un partenariat pour mener des enquêtes de moralités sur les candidats pressentis pour les postes.



Aussi, pour motiver son personnel qui œuvre à l'atteinte de ses objectifs, SOS Villages d'Enfants en Guinée a réalisé en 2021 une enquête de satisfaction du personnel assortie d'un plan d'action de mise en œuvre. Les résultats de cette étude ont permis à l'organisation d'améliorer le niveau de satisfaction des employés, les rendre plus productifs et les fidéliser. Elle a également contribué à un climat social de travail apaisé.

En vue de renforcer les liens entre les collaborateurs et construire une équipe compétitive, motivée et saine, le département Ressources Humaines et Développement Organisationnel organise régulièrement des team buildings, des activités sportives dans ses locaux ainsi que la célébration des dates spécifiques pour les collaborateurs. Ceci est une occasion d'améliorer la cohésion sociale entre les membres du personnel, mais aussi de renforcer leur sens d'appartenance à l'organisation.

En 2022, l'organisation a reconnu les immenses efforts des meilleures mères des trois villages d'Enfants SOS de Guinée ainsi que les collègues qui devraient faire valoir leur droit à la retraite après plusieurs années de services rendus, à travers la remise de satisfécits.



6. REVUE FINANCIERE

Les programmes de SOS Villages d'Enfants en Guinée sont financés par des fonds internationaux et locaux.

Les subventions de la fédération SOS Kinderdorf International qui constitue la grande partie de ces fonds, sont destinés à la mise en œuvre des programmes de prise en charge alternatifs. A cela s'ajoute, le financement des Programmes d'Accompagnement des Communautés pour la Protection de l'Enfants/Système de Protection des Enfants (PACOPE-SPE) du Ministère Luxembourgeois des Affaires étrangères.

La subvention de l'électricité et de l'eau dans les villages d'Enfants SOS, et l'exonération fiscale accordée dans le cadre de l'accord de siège entre le Gouvernement et SOS Kinderdorf International constituent la contribution de l'Etat Guinéen. Les autres ressources locales sont constituées des frais de scolarités des écoles SOS, des donations individuelles et institutionnelles.

SOS Villages d'Enfants s'applique à la gestion judicieuse des financements mis à sa disposition. Pour se faire, elle s'est doté des procédures favorisant une gestion financière et comptable adéquate.

L'organisation a mis en place des outils de suivi financier et de contrôle interne pour une gestion rationnelle des ressources dans le but d'impacter positivement la vie des bénéficiaires et rassurer les différents partenaires financiers et techniques.

6.1 Revenus de l'organisation

Les ressources ayant servi au financement des activités de 2021 et 2022 de SOS Villages d'Enfants sont composées de fonds nationaux et internationaux.

Les fonds internationaux sont des financements obtenus de la Fédération SOS Kinderdorf International et du Ministère des Affaires Etrangères du Luxembourg à travers SOS Villages d'Enfants Monde. Ces financements représentent 97% des ressources mobilisées en 2021 et 2022.



Les fonds nationaux sont constitués de revenus scolaires, des dons, de la subvention gouvernementale et des cessions d'immobilisation.

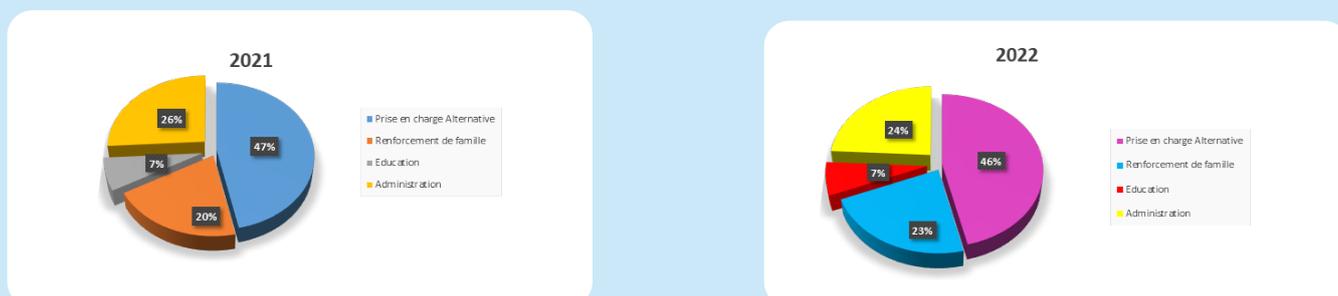
Ci-dessous les graphiques illustrant ces fonds nationaux en 2021 et en 2022.



6.2 Dépenses par type de programme

En 2021 et 2022, SOS Villages d'Enfants a dépensé respectivement 25.002.499.897 GNF et 32.060.024.765 GNF pour la mise en œuvre des programmes en Guinée.

Les graphiques ci-dessous décrivent ces dépenses par type de programme.



7. RAPPEL HISTORIQUE

1949 : SOS Villages d'Enfants est fondé en Autriche par Herman Gmeiner. Le premier village d'Enfants SOS est construit à Imst (Autriche);

1970 : Les premiers villages d'Enfants SOS africains sont construits en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Kenya et Sierra Leone;

1985 : SOS Villages d'Enfants est fondé en Guinée et ouvre ses portes pour ses premiers participants en 1989 à Conakry;

2002 : SOS Villages d'Enfants International reçoit le prix humanitaire Conrad N. Hilton;

2002 : SOS Villages d'Enfants Guinée ouvre le Programme de prise en charge alternative de Nzérékoré;

2004 : SOS Villages d'Enfants Guinée ouvre ses portes pour le programme de la prise en charge alternative à Kankan;

2006 : SOS Villages d'Enfants Guinée entame le Programme de Renforcement de la Famille (PRF) à Nzérékoré;

2007 : SOS Villages d'Enfants Guinée commence le Programme de Renforcement de la Famille (PRF) à Conakry;

2008 : SOS Villages d'Enfants Guinée débute le Programme de Renforcement de la Famille (PRF) à Kankan;

2010 : SOS Villages d'Enfants Guinée commence le Programme de Renforcement de la Famille (PRF) à Labé;

2014 : SOS Villages d'Enfants Guinée met en œuvre un programme d'urgence pour accompagner l'Etat dans la lutte contre la Maladie à Virus Ebola;

2017 : Evolution des Programme de Renforcement de la Famille (PRF) en Programme d'Accompagnement des Communautés pour la Protection de l'Enfant (PACOPE);

2019 : Installation de la marraine nationale de SOS Villages d'Enfants Guinée et désignation de SOS Villages d'Enfants Guinée comme membre du comité de pilotage d'un projet sous régional dénommé « Appui à la Protection des Enfants Victimes de violations de leurs droits »;

2020 : SOS Villages d'Enfants Guinée assure la présence tournante de la Coalition des Acteurs Non Etatiques pour la Protection de l'Enfant (CANPE) et est Co-leader avec l'UNICEF du cluster humanitaire protection.



REMERCIEMENTS

Nos chaleureux remerciements à tous ceux et toutes celles qui ont contribué à notre cause au cours de l'année écoulée. Grâce à votre soutien indéfectible, notre organisation a pu poursuivre sa mission vitale de protection et de promotion des droits de l'Enfant.

Nous restons fermement engagés dans notre mission et sommes convaincus que, grâce à votre soutien continu, nous pourrions réaliser des progrès encore plus importants dans les années à venir. Ensemble, nous pouvons véritablement faire la différence dans la vie des Enfants qui en ont le plus besoin.

Avec nos plus sincères remerciements,

SOS Villages d'Enfants en Guinée



sosguinea.net
Twitter.com/sosguinea
Facebook.com/sosguinea
Linkedin.com/company/sosguinea
sos-childrensvillages.org

● **BUREAU NATIONAL**

Quartier Yattaya-Commune de Ratoma
BP 3527 – Conakry, République de Guinée
Tel +224 669 396 060
sos-no@sosguinea.org

● **VILLAGE D'ENFANTS SOS CONAKRY**

Enta Nord- Commune de Matoto
Tel +224 669 396 045

● **VILLAGE D'ENFANTS SOS KANKAN**

Quartier Bordo-Commune Urbaine de Kankan
Tel +224 669 396 026

● **VILLAGE D'ENFANTS SOS NZÉREKORÉ**

Quartier Boma Sud-Commune Rural de Samoé
Tel +224 669 396 046

● **PACOPE LABÉ**

Quartier Tata 2-Commune Urbaine de Labé
Tel +224 669 395 969